L'enjeu de l'Extrême droite en perspective des élections municipales de 2014 constitue un enjeu syndical à plusieurs titres :

- Bataille globale de la CGT contre un courant politique qui d'une part, prône des thèses contraires à nos principes fondamentaux et à notre conception démocratique de la République et des services publics, et qui d'autre part, promeut un programme économique et social qui va à l'encontre des intérêts des salariés.

- Bataille professionnelle à mener contre un parti qui travaille particulièrement dans la période à son implantation locale et ambitionne d'accéder aux responsabilités municipales et donc à la gestion des services publics territoriaux et de leurs personnels

- Bataille à mener s'agissant d'un parti qui considère la CGT comme un de ses adversaires principaux

Voici donc pourquoi la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics de Loire-Atlantique va vous faire part en six épisodes de ces remarques.

Episode 2 : les expériences de gestion municipale frontistes

Des méthodes anti-statutaires de gestion du personnel

Dans les 6 mois suivant l'élection de Catherine Mégret, Vitrolles voit le départ d'environ 150 non titulaires par arrêt du contrat avant le terme ou non-renouvellement. Sont visés en particulier les agents de la culture, de l'animation, de l'éducation, et du social, surtout s'ils portent un nom à consonance étrangère.

Dans un tract sur la gestion municipale, le syndicat CGT des Territoriaux de Toulon relève qu' « *Il n'a pas fallu longtemps pour que les vrais visages apparaissent et que sous le masque de la courtoisie filtrent l'arbitraire, l'autoritarisme, l'esprit de revanche, la chasse au faciès ou au nom à consonance étrangère* ».

Le 9 avril 1998, la Fédération organise donc une manifestation à Orange pour soutenir les agents territoriaux des villes frontistes. Par la voix de Vincent Debeir, elle dénonce « *Brimades, sanctions arbitraires, agressivité verbale, attaques personnelles, humiliations et pressions quotidiennes, dénigrement public, refus de recevoir le syndicat CGT, de titulariser, suppression de régime indemnitaire, embauche de contractuels sans les qualifications requises pour occuper des emplois publics hier tenus par des fonctionnaires qualifiés contraints au départ* ».

À Marignane, le maire est condamné à un an de prison avec sursis pour harcèlement moral à l'encontre d'un agent de la ville, d'origine marocaine.

Ce mode de gestion peut conduire au pire. A Orange, un délégué FO s'est suicidé en 1996 dans un local municipal, laissant un message faisant le lien entre son geste et les pressions subies par l'exécutif municipal. Un adjoint de Toulon sera lui condamné à 12 ans de réclusion pour viols et agressions sexuelles de trois secrétaires de Toulon Habitat, organisme dans lequel pendant trois ans cet élu a fait régner un climat de terreur.